

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal de Cheseaux du 5 mai 2015

Présidente : DIEPERINK Jacqueline.

Excusés : BAUDAT Paul-Edouard, BONZON André, BRIGUET Frédéric, DECOTIGNIE Emma, DECOTIGNIE Jean-Dominique, FABBRI Alessandro, FERNANDEZ José Luis, GYGAX Frédéric, JOYET Antoine, PEGUIRON Annick, RAUCH Sophie, SAVINI Amintore

Absents : RITTER Jean, THONNEY Raoul

ORDRE DU JOUR :

Adoption de procès-verbal de la séance du 9 décembre 2014.

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Communications de la Présidente.
- 3) Communications de la Municipalité.
- 4) Informations régionales.
- 5) Assermentation de M. Laurent Savoyen pour l'Entente, en remplacement de feu Jean-Pierre Lambercy.
- 6) Préavis 53/2015 « Nouveau règlement du Conseil communal de la Commune de Cheseaux-sur-Lausanne ».
- 7) Préavis 54/2015 « Réponse de la Municipalité au postulat de M. Emile Joyet sur la sécurité au centre du village ».
- 8) Préavis 55/2015 « Participation aux charges d'exploitation du nouveau centre sportif de Malley ».
- 9) Dons pour les victimes du séisme au Népal.
- 10) Divers et propositions individuelles.

Le quorum est atteint.

L'ordre du jour est accepté.

La présidente excuse l'absence de Mme Michèle Gay Vallotton, Municipale.

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, signale que M. François Brélaz a donné sa démission dans le cadre de sa fonction de député du Grand Conseil pour l'été 2015 ; pour rappel il y avait été élu en 2002. Durant son mandat, il a déposé une centaine d'interventions, motions et postulats. La Présidente lui souhaite une bonne retraite.

La Présidente aborde le projet de don lancé par M. Emile Joyet et elle-même à la suite de la catastrophe qui a eu lieu au Népal. M. Emile Joyet a des contacts réguliers depuis de nombreuses années avec l'hôpital Pasang Lhamu, créé par Mme Nicole Niquille, célèbre alpiniste fribourgeoise, à Lukla (est du Népal). Le village de Lukla est situé à 2850m d'altitude, aucune route ne permet d'y accéder, mais il possède une courte piste d'atterrissage particulièrement difficile, car elle est en pente. Après discussion, il a été décidé de faire un geste de solidarité et de demander aux conseillers une aide financière sous la forme des jetons de présence ; ce geste de solidarité n'est pas obligatoire, une liste va circuler durant la séance.

M. Louis Savary, Municipal, informe que la Municipalité a une proposition concernant le don proposé et de ce fait demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour.

Adoption du procès-verbal de la séance du 10 mars 2015.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1) Adoption de l'ordre du jour

Proposition est faite par la Municipalité d'ajouter sous chiffre 9 de l'ordre du jour le point « dons pour les victimes du séisme au Népal ».

- **L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.**

2) Communications de la Présidente

La Présidente a eu plusieurs activités récréatives depuis la dernière rencontre du Conseil, dont :

- La visite de la STEP organisée par la CARI ; durant cette visite des explications sur la station d'épuration, sur le futur et sur les nouvelles constructions à venir ont été données et les personnes présentes ont pu rencontrer M. Olivier Français, Municipal de la Ville de Lausanne.
- Le concert annuel de la fanfare.
- Les Traine-savates 2015 comme participante à la marche du matin et ensuite à titre d'invitée à une petite réception avec la Municipalité et les sponsors.
- Une rencontre avec le Président du Conseil du Mont-sur-Lausanne, au cours de laquelle il y a eu un échange sur les fonctionnements des conseils respectifs.

La Présidente rappelle que le weed-end du 23 mai prochain se déroulera à Aubignan la fête des trente ans du jumelage; des inscriptions sont encore possibles.

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, signale que le 18 octobre prochain auront lieu les élections fédérales et que le bureau aura besoin de personnes pour procéder au dépouillement. Comme cette date tombe sur les vacances scolaires, elle remercie les personnes absentes à ce moment-là de s'annoncer. Pour le dépouillement, les étudiants sont les bienvenus à la condition d'habiter la commune, d'être de nationalité suisse et d'avoir au moins 18 ans.

3) Communications de la Municipalité

M. Louis Savary, Syndic, en l'absence de Mme Michèle Gay Vallotton, signale que l'inauguration du Centre de vie enfantine avec la présence des enfants est prévue et se déroulera le 20 mai prochain, de 15 :00 à 18 :30. Cette manifestation est organisée par la Garderie, l'UAPE et la ludothèque. Les conseillères et conseillers sont invités à y participer.

M. Serge Sandoz, Municipal, indique que la première phase des travaux du centre du village est terminée et que les délais sont respectés, la deuxième phase a débuté. Le chantier du skatepark suit également son cours dans les délais.

Le programme de la législature en cours a été revu; il sera envoyé par le Greffe par mail à tous les conseillers.

M. Serge Sandoz, Municipal, indique que le taux de la criminalité à Cheseaux est en diminution, pour se situer au plus bas depuis 5 ans.

4) Informations régionales

--

5) Assermentation de M. Laurent Savoyen pour l'Entente, en remplacement de feu Jean-Pierre Lambercy

M. Laurent Savoyen habite à Cheseaux depuis 2001, il est marié et père de trois enfants. Après un début de carrière dans l'horticulture puis dans l'immobilier, il travaille aujourd'hui à la ville de Lausanne.

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, procède à l'assermentation de M. Laurent Savoyen.

6) Préavis 53/2015 « Nouveau règlement du Conseil communal de la Commune de Cheseaux-sur-Lausanne »

La Présidente demande au rapporteur de la commission ad hoc de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Alain Husson relève qu'en page deux du rapport, 2^{ème} paragraphe, 3^{ème} tiret il y a une erreur : il s'agit de l'article 81 et non 83. M. Alain Husson fait lecture des conclusions du rapport lesquelles proposent d'accepter le préavis tel que présenté et de donner décharge à la commission de son mandat.

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas. Le débat est donc ouvert.

M. Louis Savary, Syndic, relève que ce document règle de manière générale le fonctionnement du Conseil et qu'il est utile pour les membres du Conseil et la Municipalité ; il tient à remercier les membres de la commission qui ont travaillé à l'élaboration de ce règlement.

La parole n'étant plus demandée, Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, procède à la lecture du règlement chapitre par chapitre.

Page 18 – Chapitre II :

Erreur de frappe : « compétences des organes du Conseil » à modifier par « compétences des organes du Conseil ».

Page 30 - Chapitre III – A dispositions générales – article 66, page 30 :

Mme Christiane Rihs signale que pour pouvoir donner la possibilité aux conseillères et conseillers de consulter les préavis municipaux et d'adresser par écrit leurs observations aux commissions en charge de ceux-ci, il serait nécessaire de réinstaurer la publication des nominations desdites commissions au pilier public, ceci conformément à l'article 58.

▪ La secrétaire prend acte de réinstaurer l'affichage.

La Présidente ouvre la discussion finale.

M. Bernard Python dépose un amendement demandant que la numérotation des articles soit revue et mise à jour en tenant compte de la suppression des articles abrogés ou ajoutés, ceci afin qu'il n'y ait pas de trou dans la numérotation. Pour ce faire, il dépose un amendement dont le texte est le suivant : « *Je propose que les articles du règlement soient renumérotés dans la version finale et définitive, afin qu'il n'y ait pas de « trou » dans la numérotation.* ».

M. Louis Savary signale que c'est une bonne idée mais qu'il faudra être attentif et vigilant car il y aura également lieu de faire les changements nécessaires concernant les renvois aux articles.

▪ L'amendement proposé est accepté à la majorité, avec 3 abstentions et 2 refus.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente passe au vote.

▪ Le préavis amendé est accepté à l'unanimité.

7) Préavis 54/2015 « Réponse de la Municipalité au postulat de M. Emile Joyet sur la sécurité au centre du village »

La Présidente fait lecture du postulat déposé le 3 juin 2014 par M. Emile Joyet de l'Entente, lequel est : « *Dans le but de garantir une sécurité adaptée aux enfants scolarisés, je demande à la Municipalité de mettre sur pied des patrouilleurs-euses adultes à l'entrée et à la sortie des classes dès la suppression des marquages et signaux suite à l'introduction du 30 km/heure au centre du village.* ». Elle demande au rapporteur de la commission ad hoc de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Emile Joyet fait lecture des conclusions du rapport qui proposent d'accepter les mesures qui seront mises en place par la Municipalité et donner décharge à la commission de son mandat. La commission transforme l'amendement qu'elle proposait en vœu. Ce dernier est fait en vue de donner un cadre légal au statut des « facilitateurs », ces derniers devraient être assermentés avec pouvoir de dénoncer les contrevenants dans le cadre de leur travail.

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas. Le débat est donc ouvert.

La parole n'étant pas demandée, la Présidente passe au vote.

- **Le préavis 54/2015 est accepté à la majorité avec deux abstentions.**

8) Préavis 55/2015 « Participation aux charges d'exploitation du nouveau centre sportif de Malley »

La Présidente demande au rapporteur de la Commission des affaires régionales et intercommunale de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Raphaël Bugnon fait lecture des conclusions du rapport lesquelles proposent d'autoriser la Municipalité à signer la convention d'actionnaires concernant la prise en charge du déficit d'exploitation du Centre sportif de Malley et de donner décharge à la Commission de son mandat.

La Présidente demande au rapporteur de la Commission des finances de faire lecture des conclusions du rapport.

Mme Martine Lob fait lecture des conclusions du rapport lesquelles rejoignent celles de la Commission des finances.

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas. Le début est donc ouvert.

M. Louis Savary, Syndic, explique que ce projet répond à un besoin pour notre région. L'acceptation de ce préavis permettra de signer la convention qui décrit le mécanisme du déficit d'exploitation ; l'engagement pour notre commune portera en cas d'acceptation sur une durée de 15 ans.

- **Le préavis 55/2015 est accepté à l'unanimité.**

9) Dons pour les victimes du séisme au Népal

M. Emile Joyet indique qu'il a eu le plaisir d'aller au Népal et de côtoyer Nicole Niquille et son mari Marco, il a pu visiter leur hôpital. Celui-ci a été à moitié détruit lors du séisme. Cet hôpital fonctionne uniquement pour la région et 900 consultations ont lieu par mois ce qui est énorme ; chaque consultation coûte un peu moins d'un franc. Ils ont maintenant besoin d'aide ; une coordination dans ce sens a lieu avec la Chaîne du bonheur et Air Zermatt.

Des spécialistes vont partir au Népal pour reconstruire sur un autre site en prenant des mesures anti sismique. M. Emile Joyet a pris l'initiative de ce projet et il espère que les conseillères et conseillers répondront présents à cette démarche en cédant généreusement leurs jetons des séances de mars et mai.

M. Louis Savary, Syndic, relève qu'il s'agit d'une catastrophe dans tout le sens du terme et qu'elle mérite notre soutien. C'est pourquoi la Municipalité propose de doubler la somme qui sera donnée par l'ensemble des membres en prenant sur le compte « subsides pour les actions communales ou dans la région ». Aucune subvention n'a encore été faite au niveau international et humanitaire. C'est dans ce sens que l'accord des membres du Conseil est nécessaire.

- **L'entrée en matière sans préavis est acceptée à l'unanimité.**

La discussion est ouverte.

M. Emile Joyet remercie la Municipalité pour la proposition faite.

- **La proposition de la Municipalité est acceptée à l'unanimité.**

10) Divers

M. Serge Sandoz, Municipal, annonce que le skate park sera mis à la disposition des jeunes le premier week-end de juillet et le vendredi 4 septembre aura lieu l'inauguration à laquelle les membres du Conseil sont invités.

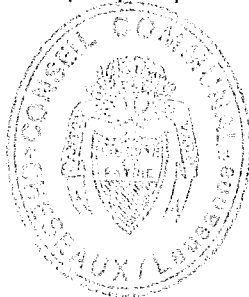
M. Serge Sandoz, Municipal, rappelle que le 27 mai prochain aura lieu la journée de réflexion intitulée « Drogues, Prévenir, Agir ? Quels outils pour les communes ? » organisée par la commission Dépendances et Prévention de Lausanne région, qui traitera de la politique des 4 piliers appliquée à l'échelle des communes.

Mme Christiane Rihs indique qu'il reste encore quelques places pour la visite du Palais fédéral à Berne du 17 juin prochain.

Jacqueline Dieperink



Présidente du Conseil



Patricia Alvarez



Secrétaire du Conseil

Séance levée à 21 :30
Cheseaux, le 9 mai 2015

Prochaines séances :

23 juin 2015,
6 octobre 2015,
10 novembre 2015,
8 décembre 2015.